

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI358 Projet d'électromécanique			
Code	TESI3B58	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	52 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	William HUBERLAND (william.huberland@helha.be) Stéphane LEFEVRE (stephane.lefevre@helha.be) Max VANDESTRATE (max.vandestrategie@helha.be) Laurent SOLBREUX (laurent.solbreux@helha.be) Florent LEROY (florent.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie des cours à option électromécaniques de la formation de bachelier en sciences de l'ingénieur industriel.

Ce projet se place dans la continuité des projets du bloc 1 et 2 et vise la professionnalisation de la démarche d'industrialisation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode scientifique**

- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
- 3.4 Effectuer des choix appropriés

Compétence 4 **Concevoir ou améliorer un système technique**

- 4.1 Elaborer des procédures et des dispositifs
- 4.2 Concevoir des applications correspondant à des spécifications
- 4.3 Calculer et dimensionner des systèmes techniques

Compétence 5 **Utiliser des procédures, des outils spécifiques aux sciences et techniques**

- 5.1 Utiliser le logiciel approprié pour résoudre une tâche spécifique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, les étudiants seront capables :

- De décrire un automate programmable d'en expliquer le fonctionnement ;
- De dimensionner un automate programmable à partir de la liste des entrées/sorties nécessaires ;
- De programmer des algorithmes simples en langage Ladder ;
- De réaliser une analyse fonctionnelle et une étude d'une fonction technique ;
- De réaliser des plans électriques ;
- De réaliser une AMDEC ;

- De réaliser une BOM ;
- De réaliser des TLE/TL A ;
- De tenir compte d'aspects réglementaires et normatifs dans la conception de machines.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TESI3B58A Projet d'électromécanique

52 h / 6 C

Contenu

- Description d'un automate programmable Siemens S7-1200 ;
- CPU
- Module de communication ;
- Module d'entrées/sorties ;
- Signal Board.
- Logiciel de configuration et de programmation TIA Portal
- Langage de programmation Ladder
- Instructions de base
- Temporisations
- Compteurs
- Analyse fonctionnelle et lien vers l'AMDEC
- Analyse d'industrialisation
- Plan de circuits électriques
- Les normes (belges, européennes, internationales) : définitions, différences entre norme et réglementation, directives
- La directive machine : introduction, champ d'application, termes clés, exigences de sécurité, conformité
- La directive basse tension : introduction, champ d'application, termes clés, exigences de sécurité, conformité
- La certification CE : définition, procédure, évaluation de la conformité, marquage et déclaration
- La norme 61349 relative aux ensembles d'appareillage à basse tension : introduction et définitions, les différents types de coffrets et armoires, exigences de fabrication/réalisation, contrainte d'ambiance, tests et vérifications
- Présentation maintenance curative, préventive et prédictive (méthodes).
- Présentation de la méthode AMDEC/FMEA
- Présentation RCM = MBF (Reliability-Centered Maintenance = Maintenance basée sur la fiabilité)
- Réalisation de la BOM
- Présentation des TLE/TLA (Task List Equipment/ Task List Assembly)
- Coût maintenance + planification

Démarches d'apprentissage

Approche par projet, enseignement modulaire, travail d'équipe, travail en autonomie, groupe de réflexion, laboratoire, cours magistral, recherche de ressources

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- Jean-Louis Fanchon, Guide des Sciences et Technologies industrielles, AFNOR - Kurt Gieck, 2013, formulaire technique, Ed. Dunod - Ina Motoi, Louise Villeneuve, Résolution des conflits dans le travail en équipe, Presses de l'Université du Québec

Supports

- Manuels, chartes, contrats de projet, documents

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale de l'unité d'enseignement sera établie de la manière suivante :

$$N_f = ((N_1 * N_2 * N_3 * N_4)^{1/4} * C_{pr})^{1/2} * C_r * C_c$$

- N_1, N_2, N_3 et N_4 correspondent à l'évaluation de chaque module par l'enseignant concerné.
- C_{pr} : cote de la présentation et défense du projet.

Les coefficients suivants peuvent varier entre 0,15 et 1,2.

- C_r : qualité globale du rapport et du respect des consignes pour sa rédaction. C'est une note d'équipe.
- C_c : compétences comportementales et relationnelles. Le domaine d'application du coefficient de comportement concernent par exemple, les manquements à :
 - L'attitude positive et proactive, l'engagement dans le travail.
 - Un comportement correct durant toutes les activités liées au projet. - La volonté de résoudre d'éventuels conflits.
 - Le respect d'autrui, du matériel et des locaux.
 - Le respect des consignes écrites et orales.
 - La présentation et à la qualité du portfolio de méthodologie.
 - La qualité du travail présenté.

Dispositions complémentaires

Si la note d'un module est inférieure ou égale à 8/20, les enseignants peuvent ne pas valider l'UE. Dans ce cas, la note attribuée à l'UE sera NV (non validée).

En cas de note inférieure à 10/20 dans deux modules, les enseignants peuvent ne pas valider l'UE. Dans ce cas, la note attribuée à l'UE sera NV (non validée).

Si l'étudiant demande une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquelles il n'a pas obtenu 10/20.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).